

## PESTICIDES. La Commission Européenne condamnée par un Tribunal.

La Commission Européenne vient d'être condamnée par un Tribunal !

Il s'agit d'un jugement du propre tribunal de l'Union Européenne concernant un "manquement à des obligations". [Lire ici.](#)

La Commission Européenne devait se prononcer avant ce 13 décembre 2015 sur les critères de dangerosité des Pesticides et autres Perturbateurs Endocriniens. Travaillée à corps depuis des années par le lobby de l'Agriculture Industrielle, la Commission a toujours traîné des pieds pour se prononcer, retardant d'autant une législation protectrice de la santé des gens.

La Suède et un certain nombre d'autres pays avaient porté plainte contre cette inertie, contre cette paresse, contre cette lenteur anormale. Aujourd'hui, le Droit leur donne raison. C'est une grande victoire.

En fait, depuis longtemps, nous assistons à une véritable guerre au sein des représentants de l'Europe.

Ainsi, le 12 novembre dernier, l'EFSA (European Food Safety Authority) chargée de la sécurité alimentaire n'avait pas hésité à se prononcer en faveur du glyphosate, la principale molécule du sinistre Roundup. [Lire ici.](#)

Dans son rapport, cette autorité n'hésitait pas à conclure que " **il est improbable que le glyphosate présente un danger cancérigène pour l'homme** " ! Ceci en totale contradiction avec la position de l'OMS, taxant elle le glyphosate de "**cancérigène probable**".

On le voit, les enjeux financiers étant considérables, les fabricants de pesticides (Monsanto, Bayer et Cie) n'hésitent pas à retarder toute législation portant sur leurs produits en effectuant un véritable travail de sape parmi les fonctionnaires européens.

...

Lien vers le communiqué de presse du Tribunal de l'UE :

<http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2015-12/cp150145fr.pdf>

Source : <https://blogs.mediapart.fr/edition/la-mort-est-dans-le-pre/article/161215/pesticides-la-commission-europeenne-condamnee-par-un-tribunal>